

Mars 2006



Edito

En prenant connaissance de ce numéro de Contact, l'on se rend bien compte qu'il faut arrêter d'imaginer que l'on va construire la ville à la campagne. Les efforts des autorités pour mettre à disposition des moyens de transports publics efficaces démontrent à coup sûr que c'est aux abords de ces lignes qu'il faut développer la construction de logements.

Les autorités de la Ville de Genève partagent cette analyse: elles ont donné des préavis favorables à deux plans localisés de quartiers situés sur l'axe du nouveau tram qui va relier la Ville de Genève à Meyrin. La SCHG est intéressée par le plan localisé de quartier du Mervelet, car elle attend un droit de superficie de l'Etat de Genève qui lui permettrait de construire une cinquantaine de logements sociaux; une campagne de signatures a été lancée contre ces projets, qui pourrait conduire à un referendum. Si tout le monde est d'accord de construire des logements, personne n'en veut dans son quartier. Il faudra un jour que la Société d'Art public nous dise où l'on doit construire du logement social, car pour le moment elle donne l'exemple d'un groupuscule égoïste qui pratique une politique de blocages systématiques et qui ne se préoccupe pas le moins du monde des nombreuses personnes à la recherche d'un logement à Genève.

A. Knechtli
Président de la SCHG

Deux tramways débarquent à Vieusseux!

CHANTIER Les travaux de la première étape du TCMC ont commencé début février sous les fenêtres de la Cité Villars. Les lignes 14 et 16 doubleront l'offre en transports publics du quartier. Inauguration prévue fin 2007.



Difficile de passer à côté depuis début février: la construction de la première étape du Tramway Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC) a commencé. Les travaux du TCMC se déroulent en trois étapes. La première, entre la gare Cornavin et les Avanchets, sera terminée fin 2007. Deux lignes de tramway y seront dès lors disponibles: la 14 et la 16. A terme, elles remplaceront les lignes de bus 9 et 29, doublant l'offre actuelle de places aux heures de pointe: 6050 contre 2850 actuellement. Il y aura en moyenne un tramway toutes les 3 ou 4 minutes. De 2007 à 2008 se réalisera la deuxième étape du TCMC. Elle permettra fin 2008 d'aller jusqu'à Meyrin en tram. Enfin, à la fin 2009, c'est le CERN qui sera relié.

Villars aux premières loges

Les habitants de la Cité Villars sont aux premières loges de ce chantier et vibrent depuis deux mois au son des camions, des marteaux-piqueurs et des bouchons qui se forment sous leurs fenêtres. Inexorablement. Il faut dire que les travaux sont particulièrement denses sur cette partie du tronçon. Sur le talus qui borde la Cité Villars, un cheminement piétonnier en retrait de la circulation sera

empruntable dans les semaines qui viennent déjà. Le tramway sera en double-voie centrale avec un quai de chaque côté, tandis qu'une piste cyclable bordera les voies uniques destinées aux voitures. Enfin, tout en bas de Cité Villars, une passerelle permettra aux vélos de traverser la route de Meyrin en toute sécurité.

Lors de la séance d'information que les autorités du Canton et les ingénieurs et architectes ont tenue à la Salle du Moyen-Âge la semaine précédant le début des travaux, nombre de questions ont porté sur le bruit pendant et après les travaux. Les nuisances liées au chantier sont inévitables mais les maîtres d'œuvre prennent et prendront toutes les mesures nécessaires afin d'en réduire l'intensité. Durant la phase de terrassement, qui s'étend sur les deux premiers mois, les nuisances sonores sont les plus importantes. La suite des travaux, jusqu'à fin 2007, sera moins incommode pour les habitants. Le plus dur est donc passé. Dès la mise en service des deux voies de tram, la pollution sonore liée au trafic automobile aura sensiblement baissé sur ce tronçon. En effet, le nouveau revêtement routier utilisé absorbera bien mieux le bruit et la réduction des voies de circulation réduira immanquablement le volume du trafic. Quant aux trams modernes, ils sont très silencieux.

LE TCMC EN BREF:

Nom: Tramway Cornnavin-Meyrin-CERN

Longueur: 9 kilomètres: dont 2,5 en site propre (*seuls les trams circulent*) et 5,5 en site protégé (*trams et bus*).

Principe: voie centrale avec un quai dans chaque direction.

Durée des travaux: trois ans et demi en trois étapes: les Avanchets seront reliés à la gare Cornnavin fin 2007, Meyrin fin 2008 et le CERN fin 2009.

Arrêts: 16 au total: Cornnavin, Lyon, Poterie, Servette, Vieuxseux, Bouchet, Balexert, Avanchets, Blandonnet, Jardin-Alpin, Forum Meyrin, Vaudagne, Gravière, Meyrin-village, Hôpital La Tour, CERN.

Durée estimée des parcours: 14 minutes entre la gare et Meyrin, 21 minutes entre la gare et le CERN.

DISCOTHÈQUE DE VIEUSSEUX

Un paradis pour mélomanes au cœur de la Cité

La discothèque de Vieuxseux dispose de 37'000 CD allant du rap à la musique classique. On y vient de tout le canton. Pourtant dans la Cité, on connaît mal l'établissement.



Elle a comptabilisé 17'000 visiteurs et prêté près de 100'000 disques durant l'année 2005. Véritable institution pour les mélomanes de la région, la discothèque de Vieuxseux offre depuis déjà vingt ans un choix colossal qui fait le bonheur des amateurs de tous les genres musicaux. Rap, électro, variété, jazz, classique, world music...: l'établissement dispose de 37'000 disques et en acquiert chaque année 3700 supplémentaires. On peut y emprunter jusqu'à six CD simultanément pour un prix franchement modeste: soit Frs 2,50 par emprunt, soit un abonnement (Frs 65.- annuel ou Frs 40.- semestriel).

Pourtant dans la Cité, on connaît mal l'institution qui est cachée derrière la fontaine en plein cœur de Vieuxseux. C'est du moins ce que constate sa responsable, Marie-Noëlle Mauris: «Nous avons fêté notre vingtième anniversaire l'an dernier. Mais dans le quartier, la plupart des gens ne savent même pas qu'on existe. C'est très mal indiqué! La Ville devrait faire quelque chose!» Discothécaire, Paul Kristof est d'un avis sensiblement différent: «Le temps fait son œuvre. Ceux qui ne savent pas que nous existons n'ont sans doute pas besoin de nos services.»

Le canton de Genève ne compte que deux discothèques publiques. Elles font partie du réseau des bibliothèques municipales. L'autre se trouve sur la rive gauche à la rue des Minoteries.

A Vieuxseux, les locaux, vastes et confortables, sont très fréquentés. Les visiteurs affluent de toute la rive droite et de France voisine. «De nombreux frontaliers s'arrêtent chez nous sur le chemin de leur travail. Ils nous connaissent mieux que les Genevois», remarque Marie-Noëlle Mauris.

Salons musicaux

Depuis un an, chaque premier mercredi du mois à 20h, Paul Kristof organise un Salon musical. «On parle de musique de façon simple et conviviale. En moyenne, nous sommes une cinquantaine. C'est un vrai succès!» Et Madame Mauris entend bien que ça continue: «Il n'y a aucune raison pour que ça s'arrête!»

Programme du Salon musical

■ Mercredi 5 avril à 20h. Deux chefs-d'œuvre musicaux genevois à découvrir. Une soirée avec Didier Godel.

■ Mercredi 3 mai à 20h. Improviser sur un instrument à cordes: rêve ou réalité? Une soirée avec Nathalie Saudan.

■ Mercredi 7 juin à 20h. Une petite histoire des musiques de films. Une soirée avec Dominique Berlie.

Le 28 Franchises est devant le Tribunal Fédéral!

La FLPAL a saisi l'instance suprême après que la Société d'Art public (SAP), qui souhaite le classement du vieil immeuble, a provisoirement obtenu gain de cause devant le Tribunal administratif.

«C'est la première fois en 75 ans d'existence que la FLPAL doit faire face à des procédures pareilles!» Le directeur de la Fondation pour les personnes âgées ou isolées, Francis-Michel Meyrat, ne décolère pas depuis le 1er novembre dernier. A cette date en effet, la SAP, qui réclame que l'immeuble du 28 Franchises soit classé «monument historique», a obtenu gain de cause devant le Tribunal administratif (TA). La demande de cette association de protection du patrimoine avait été rejetée par le Gouvernement genevois en août 2004 (voir notre premier numéro de Contact), lequel estimait que «l'intérêt public attaché à la construction de logements répondant aux besoins prépondérants de la population (...) doit l'emporter sur celui lié à la protection du patrimoine.» Car de la destruction de cet immeuble vétuste dépend le lancement de la construction, par la FLPAL et la SCHG, de 125 nouveaux logements sociaux à Vieuxseux. La SAP avait recouru contre cette décision et le TA lui a donné raison.

«Notre mission n'est pas de loger des étudiants!»

Les juges cantonaux reconnaissent que le 28 ne peut plus être attribué à des personnes âgées. Ils considèrent en revanche qu'après des travaux de rénovation estimés à 2,5 millions de francs, le bâtiment pourrait accueillir des étudiants. Ce qui fait bondir le directeur de la FLPAL: **«Notre mission n'est pas de loger des étudiants, mais des personnes âgées ou isolées. C'est écrit dans nos statuts!»**, fustige Francis-Michel Meyrat. **«En plus, leurs estimations sont totalement irréalistes. Il y a pour au moins 4 millions de francs de travaux si l'on veut rendre cet immeuble viable. Tout est à refaire: les murs, les ferrailles, les canalisations!»** Rappelons en outre que les pièces des appartements sont minuscules, les murs particulièrement étroits (14 cm contre 18 à 20 cm de nos jours) et qu'il n'y a qu'une douche et un WC par étage. Quant à la valeur historique que la SAP attribue à ce qu'on appelle communément **«la verrue»** à Vieuxseux, elle est pour le moins contestable. L'immeuble, construit au début des années trente avec les matériaux les meilleurs marchés possibles et sans le moindre souci esthétique, n'a pas été conçu pour durer.

En outre, il appartenait à un ensemble de quatre bâtisses composant ce qu'on appelait la **«Cité-Vieillesse»**. Les trois autres ayant été rasées en 1985 pour permettre la construction du 8, 10 et 12 de la Cité Vieuxseux, le 28 est aujourd'hui complètement sorti de son contexte urbanistique originel. Ce qui conduit le directeur de la FLPAL à la proposition suivante: **«Puisqu'ils y tiennent tant à cet immeuble, je leur vend pour un franc symbolique. Ils n'auront qu'à le déplacer où bon leur semble!»**

Les Genevois devront-ils voter?

La question n'est pas anodine. Francis-Michel Meyrat envisage en effet de lancer une initiative cantonale au cas où le Tribunal Fédéral ne trancherait pas en faveur de la FLPAL. «S'il le faut en effet, nous demanderons au peuple de se prononcer», prévient-il. «Je pense qu'en voyant l'immeuble, les gens se demanderont comment il a été possible que des instances souhaitent conserver ce taudis!»



Pascale Soumah: «j'ai vite senti que je me plairais ici.»



Elle est sans doute l'une des personnes qui connaît le plus grand nombre d'habitants à Vieuxseux. Pascale Soumah gère la buanderie collective de la SCHG, soit une trentaine de machines à laver et séchoirs, depuis dix ans. Dix ans qu'elle rencontre les sociétaires venus laver leur linge, qu'elle reçoit les confidences de certains, partage petits et gros soucis des autres... et qu'elle aide les débutants à faire tourner les tambours.

En toute discrétion. Pascale Soumah

parle d'une voix douce en vous regardant dans les yeux. Elle aime écouter, partager, et ne pas colporter. «J'échange beaucoup avec certains. Des idées, des pensées, des livres. On se confie parfois à moi. Cette preuve de confiance me fait beaucoup de bien. Et cela va dans les deux sens. Moi aussi, quelques fois, je fais des confidences.»

Originnaire de Seurre en Bourgogne, Pascale Soumah apprécie l'ambiance qu'elle a trouvée ici. Ça l'a d'ailleurs poussée à intégrer le comité du Groupement des intérêts de Vieuxseux. «Les gens sont chaleureux, il y a dans la Cité une convivialité que je n'ai trouvée nulle part ailleurs à Genève», compare-t-elle. «C'est un quartier populaire, avec un esprit coopératif. Il y a des familles qui vivent ici depuis des décennies. Quant au métier, j'ai senti tout de suite que ça me plairait. Il y a des moments de calme, puis de grande activité. J'aime cette alternance.»

Haute-montagne et petits boulots

Pascale Soumah est arrivée en Suisse il y a vingt ans comme saisonnière. «J'étais serveuse sur les pistes de Verbier, dans un restaurant d'altitude à 2700 mètres nommé Les Attelas». Puis les cinq années suivantes, avec son mari valaisan, elle a tenu un hôtel-restaurant dans la petite station de La Fouly, au Val Ferret (VS). Avant de divorcer, de débarquer à Genève et de travailler comme temporaire pendant trois ans. Une période de galère, de mal-être même, dans la froide et parfois si austère Cité de Calvin. «Oui, j'étais mal, confie-t-elle. Et je ne me sens bien dans cette ville que depuis que je travaille et que je vis ici.»

Horaires de la buanderie:

- Lundi 6h30-11h30 / 13h30-20h30 ■ Mardi 6h30-11h30 / 13h30-17h30
- Mercredi fermé
- Jeudi 6h30-12h / 16h-20h30 ■ Vendredi 7h30-11h30 / 13h30-17h

ÉCRIVEZ-NOUS !

Un espace est réservé à vos courriers dans le journal Contact
par courrier: **SCHG - CP 270 - 1211 Genève 28** ou par e-mail: schg@schg.ch

Nouveau site Internet SCHG

Le site Internet de la SCHG connaît en ce moment un remaniement complet afin d'en faire un outil plus interactif, au service des sociétaires et de toute personne à la recherche d'informations sur la Coopérative. Le nouveau site peut d'ores et déjà être consulté à l'adresse habituelle www.schg.ch; le visiteur y découvrira des photos de tous les immeubles, des informations relatives aux projets en cours de construction, les objets à louer. Dans un avenir proche, le visiteur pourra encore y trouver les formulaires d'inscription à télécharger, la collection des anciens numéros du bulletin Contact, parmi d'autres innovations.

Événements

La deuxième édition du vide-greniers de Vieuxseux aura lieu le samedi 29 avril 2006, de 10h à 17h. Elle se tiendra dans le passage couvert de la fontaine et sur le patio de la Cité Vieuxseux. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès de la Présidente du Groupement des Intérêts de Vieuxseux, Mme Martine Baba. Cette manifestation est ouverte à tous. Il y aura possibilité de se restaurer sur place.

Événements (suite)

La traditionnelle kermesse du quartier de Vieuxseux se déroulera les 26, 27 et 28 mai 2006. En plus des animations foraines, des possibilités de restauration et du bal musette, cette année le Conservatoire populaire de Musique (CPM) s'associe à l'organisation de la fête et proposera des concerts de tous genres, allant du hip hop à la musique ethno, en passant par la musique de chambre et la chorale. Les concerts, gratuits, seront donnés sous un chapiteau éphémère et dans la salle de concert permanente du CPM.

IMPRESSUM

Editeur:

Société Coopérative
d'Habitation Genève
Cité Vieuxseux 1 • 1203 Genève
Tél. 022 344 53 40 • www.schg.ch

Textes:

Christophe Minder

Graphisme:

Dominique Borghini